



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## Communiqué de presse

Résultat du concours d'ingénierie et d'architecture pour l'adaptation du pont de St-Triphon dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône

### **Dialogue entre deux ponts et préservation du patrimoine, pour raconter l'histoire de la correction du Rhône**

**Le pont routier et ferroviaire de St-Triphon devra être adapté dans le cadre de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône. Lauréat du concours d'ingénierie et d'architecture organisé par les cantons de Vaud et du Valais, le projet « Bonnie & Clyde » du bureau tessinois AF Toscano SA propose de conserver le pont existant et son arche métallique pour en valoriser les qualités. Il servira au trafic routier. En amont, un pont moderne et élancé sera construit pour faire circuler les trains. Le projet se distingue par la durabilité du parti pris, son économicité et l'image harmonieuse qu'il dégage.**

Le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône (R3) vise à protéger la plaine des crues du fleuve en abaissant le fond du Rhône et en élargissant son lit. Il offre l'opportunité de prendre en compte les besoins futurs en termes de territoire, paysage, loisirs et mobilité. Plusieurs ouvrages franchissant le Rhône doivent être transformés pour permettre ces travaux. C'est notamment le cas du pont de St-Triphon, à la limite des communes d'Ollon et de Monthey, qui sert aujourd'hui aussi bien à la circulation routière qu'à celle des trains de la ligne de l'AOMC.

Pour la réalisation de deux nouveaux ponts en remplacement de l'existant, les cantons de Vaud et du Valais ont organisé conjointement un concours d'ingénierie et d'architecture, auquel ont participé 28 concurrents, suisses et étrangers.

Le jury a désigné le projet Bonnie & Clyde, du bureau tessinois AF Toscano SA, associé à l'architecte Studio We architetti. Leurs auteurs ont choisi de préserver les qualités techniques et esthétiques du pont existant, notamment ses arches métalliques. Remis en état, il sera prolongé pour s'adapter au nouveau lit du fleuve et accueillera le trafic routier. Un nouveau pont en amont dialoguera sobrement et harmonieusement avec l'ancien et servira à la circulation des trains. Ensemble, ces deux ouvrages seront les témoins des différentes étapes du franchissement et des corrections successives du fleuve. Réalisés en coordination avec R3, ils permettront de fluidifier et d'améliorer le trafic automobile sur la route cantonale et rendront le trafic ferroviaire plus performant.

Le jury a été convaincu par l'économicité et la durabilité du projet, grâce à la préservation de l'ouvrage existant, et par sa très bonne intégration dans le paysage. Il a par ailleurs salué l'exemplarité du choix des deux maîtres d'ouvrages d'organiser un concours d'ingénierie et d'architecture.



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## Communiqué de presse

Cette procédure, qui met en évidence l'ingéniosité et la créativité des professionnels, a permis d'obtenir des réponses diversifiées et pertinentes aux questions posées et de comparer les avantages respectifs des propositions pour in fine choisir le meilleur projet.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud  
Service de presse du Canton du Valais

Lausanne, Sion, le 8 mars 2018

**Renseignements complémentaires :**

**Canton de Vaud, DIRH, Direction générale de la mobilité et des routes - DGMR : Pierre Bays, chef de division Infrastructure routière, 021 316 72 37, 079 373 04 56 ; Pierre-Yves Gruaz, directeur, 079 635 09 00**

**Canton du Valais, Philippe Venetz, architecte cantonal et vice-président du Jury du concours, 079 224 16 75, Tony Arborino, Chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône, 078 648 81 51**